

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 30 Juin (30/06/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 24 juin, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,
M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET,
Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire**,
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Gilles BENECH), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT EXCUSES :

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Robert GOZZO est nommé secrétaire de séance.

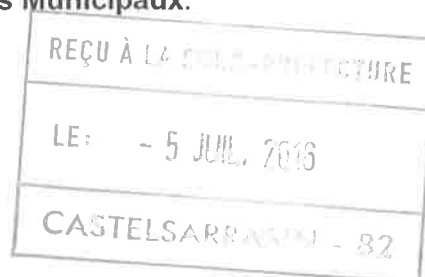
30 – 30 Juin 2016

PERIMETRE ABBATIAL – DEMANDE DE SUBVENTIONS EN VUE DE LA CREATION DU MUSEE SITE DE L'ABBAYE DE MOISSAC

Rapporteur : Mme VALETTE.

Vu le rapport de Monsieur le Maire proposant :

- D'approuver le principe du lancement de l'opération portant sur la création du musée site sur la base des études de programmation établies par MCCO dont le coût prévisionnel est estimé à 4 077 560 € HT,
- De l'autoriser à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat, au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) et, le cas échéant, auprès d'autres partenaires financiers (Région, Département,..)



**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le principe du lancement de l'opération portant sur la création du musée site sur la base des études de programmation établies par l'entreprise MCCO dont le coût prévisionnel est estimé à 4 077 560 € HT, se décomposant comme suit :

Prestations	Montants € HT	Observations
Travaux	2 280 000	
Muséographie	828 000	<i>y c dispositifs contenant</i>
Dispositifs contenus	160 000	
Mobilier	95 000	
Prestations intellectuelles	714 560	<i>MOE/CT/SPS/OPC/ADO</i>
Total HT	4 077 560	

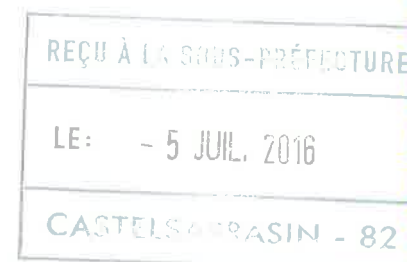
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat, au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) et, le cas échéant, auprès d'autres partenaires financiers traditionnels (Région, Département,...).

Pour copie conforme
Moissac le 04 juillet 2016

Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire



Colette ROLLET



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :